



↘ INTERVENANTES

- > Directrice de l'association Accueil Addictions Thérapeutique (AAT), psychologue clinicienne
- > Juriste à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ)

↘ OBJECTIF DE LA SÉANCE

- > Articuler la question des addictions et le développement de l'adolescent.
- > Informer sur la législation relative au tabac, aux stupéfiants, à l'alcool, applicable aux mineurs et à tout un chacun en développant une meilleure connaissance de la loi et de sa responsabilité.

↘ MÉTHODOLOGIE

Le discours est adapté selon la tranche d'âge du public et toujours à partir de leurs questions et de là où ils en sont. Les notions citées sont abordées selon cette méthodologie.

Les jeunes sont questionnés sur leurs hypothèses à la question posée : « À quoi ça sert les consommations ? » (nuance essentielle avec la question « pourquoi consomme-t-on ? »).

Les jeunes sont rendus actifs et critiques par rapport à leur réponse, ils sont incités à argumenter leur point de vue.

↘ OUTILS UTILISÉS PAR LES INTERVENANT(E)S

- > Paper board.
- > Code pénal, affiche du tribunal pour enfants.

↘ REMISE DE SUPPORTS AUX JEUNES

- > Documents de prévention, des lieux où s'adresser.
- > Textes de loi : un tableau récapitulatif des interdictions et des sanctions.
- > Résumé sur la justice pénale des mineurs.

↘ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

1) Présentation des animatrices et de leur structure

Directrice de l'AAT, psychologue clinicienne.
Juriste, MDEJ.



2) Trame d'intervention

Entrée en matière : définition, appréhension des substances : tabac, stupéfiants, alcool, effets et dangers.

> Information sur les différents produits d'un point de vue de santé publique

Référence : drogue et dépendance, le livre d'information de l'INPES et de la MILDT, site de la MILDECA.

L'alcool, le tabac et la drogue qu'est-ce que c'est ? Effets et dangers.

> Informations d'un point de vue psychologique

Qu'est-ce qui est en jeu à travers ces comportements dans la maturation psychique ?

Rappel des différentes phases de développement à cet âge-là.

> Information d'un point de vue juridique

Qu'est-ce que la loi ? Définition, but.

Textes de loi sur le tabac, les stupéfiants, l'alcool.

Responsabilité pénale/justice des mineurs.



↘ INTERVENANTE

Consultante en développement des compétences, formatrice (CVIP-Donner du sens)

↘ OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- > Exprimer ses représentations liées au corps et réfléchir à la façon dont on peut agir pour être bien avec son corps.
- > Débloquer des pudeurs, réactiver estime de soi et confiance en soi.
- > Mieux comprendre les codes vestimentaires et comment ils influencent la communication interpersonnelle et les relations sociales.
- > Acquérir des savoirs et savoir-être, redynamiser, retrouver la motivation pour valoriser son image.
- > S'exprimer sur son image et réfléchir à la façon dont on se positionne par rapport aux autres.
- > Mieux se connaître et prendre en compte ses atouts, faire de son image une alliée.
- > Sensibiliser les adolescents dans leur rôle de représentation d'image.

↘ MÉTHODOLOGIE ET OUTILS UTILISÉS PAR L'INTERVENANTE

Atelier ayant pour but de soutenir les adolescents dans les problématiques qu'ils peuvent rencontrer en lien avec l'image de soi.

Utilisation des outils et des méthodologies de l'école Palo Alto, utilisables immédiatement.

La démarche systémique astreint l'intervenante à tenir compte de tous les éléments de l'environnement des participants(es) et de toujours les analyser dans la démarche d'accompagnement d'acquisition des différents savoirs.

La souplesse d'utilisation des outils durant l'atelier favorisera l'innovation et l'expérimentation de nouvelles approches pédagogiques et permettra de réaliser du « sur mesure » prenant en compte les besoins des adolescents.

L'action « Valoriser son image » a pour objectif de revaloriser l'image que l'adolescent a de lui-même et lui transmettre des savoirs, savoir être et savoir devenir, nécessaires pour se réconcilier avec son corps. L'atelier vise à mieux se connaître, mettre en valeur son image, apprendre à la gérer et la contrôler.

L'intervenante proposera avec un angle ludique un travail sur l'estime de soi, l'adaptation de son image en fonction de sa morphologie, de son style, tout en faisant prendre conscience au jeune de l'impact du langage des vêtements et des accessoires dans la vie sociale.

Les interactions seront utilisées comme levier de compréhension, conduite de changement et de recadrage.

L'originalité de cette démarche est de proposer dans un cadre organisé, une dynamique d'apprentissage qui se veut avant tout respectueuse de l'adolescent.



➤ REMISE DE SUPPORT AUX JEUNES

Aide-mémoire.

➤ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

1) Accueil des adolescents et de leur accompagnant

2) Les messages positifs et leur impact dans les réussites et la relation à l'autre (stroke +/-)

- > Exercices - envoyer et recevoir un message verbal et non verbal positif (stroke + et -).
- > Exercice de présentation inversée : prendre en compte le regard de l'autre (travail sur les projections).

3) L'image projetée, l'image souhaitée, l'image reçue

L'apparence, ce que l'on « dit » avec ce que l'on porte.

La 1^{re} impression et les mécanismes de perception (comment ça se passe l'interaction visuelle dans la relation bidirectionnelle, le rôle de nos 5 sens).

4) Les différentes fonctions du vêtement et les besoins humains

- > Les détails qui choquent (les erreurs à éviter).
- > L'hygiène, les odeurs, les senteurs, les coiffures, le maquillage.
- > Faire le lien entre les attitudes et l'image que l'on veut donner de soi.
- > Les accessoires, les vêtements filles/garçons (signification sociale et référence à l'histoire des vêtements féminin et masculin).
- > Les particularités des corps, les proportions agréables à l'œil (quelles formes pour quelle silhouette ?).
- > Comment valoriser ses atouts en utilisant les formes, les matières, les couleurs ? (symbolique et influence).
- > Qui porte quoi ?
- > Comment rétablir la cohérence entre ce que je suis et ce que je veux renvoyer ?
- > Comment harmoniser liberté individuelle et conformité aux codes d'image de la société ?
- > Le savoir-vivre vestimentaire (codes et symboles historiques).

5) Si le timing le permet, selon l'interactivité du groupe

Atelier colorimétrie en groupe 1 à 2 volontaires pour passage individuel tests de couleurs devant le miroir

Documents fournis pour les volontaires : palette des couleurs (selon carnation, couleur des cheveux, de l'iris).



↘ INTERVENANTS

- > Maître de conférence en Sciences de l'information et de la communication, Université de Toulouse Jean-Jaurès.
- > Juriste à la Maison des droits des enfants et des jeunes (MDEJ).

↘ OBJECTIF DE LA SÉANCE

Préparer à un usage averti et réfléchi des réseaux socionumériques.

↘ MÉTHODOLOGIE

Échanges et apports d'information.

Pratique encadrée.

Public niveau 4^e/3^e.

Travail en groupe de 12 jeunes.

↘ OUTILS UTILISÉS PAR LES INTERVENANT(E)S

- > Ordinateurs connectés à Internet (1 pour 2).
- > Vidéoprojecteur.
- > Plateforme de réseaux sociaux (Facebook, un peu de Twitter).

↘ REMISE DE SUPPORT AUX ENFANTS/JEUNES

PowerPoint envoyé à l'un des accompagnateurs ou sur les boîtes mails (jeunes ou accompagnants).

↘ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- 1) Échanges sur les pratiques (autour de la notion d'identité numérique) à partir d'un PowerPoint, cadre juridique.
- 2) Mise en pratique : utilisation d'un compte Facebook avec manipulations de données (création, suppression, protection du compte).



VIE AMOUREUSE SEXUALITÉ

↘ INTERVENANTE

- > Sage-femme conseillère conjugale au Centre Départemental de Planification et d'Éducation Familiale (CDPEF).
- > Juriste à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ).

↘ OBJECTIFS DE LA SÉANCE

Le public ciblé est constitué d'**adolescents de 14 ans au moins**.

Il s'agit d'une sensibilisation aux questions de la vie privée sexuelle sur le versus juridique, social, psychologique, physiologique et médical pour développer les capacités des jeunes à poser des choix et à maîtriser les risques dans le début de leur sexualité et les aider au repérage des lieux ressources de proximité.

↘ MÉTHODOLOGIE

Il est nécessaire que les groupes constitués soient relativement homogènes. Les intervenantes souhaitent être prévenues des caractéristiques de chaque groupe et des problématiques connues des participants (antécédents de violences, ambiance sexiste ou homophobe dans un groupe, pathologie médicale et handicap).

Il s'agit de proposer dans une présentation interactive des connaissances et de la réflexion sur des questions de la sexualité dans le respect des opinions des limites et de l'intimité de chacun sur un mode adapté à la maturité des participants.

Le discours est axé sur la sexualité en général et non sur le vécu de chacun.

Le contenu de chaque séance selon les demandes et les apports des usagers. Aucun accompagnant ne participera aux échanges.

↘ OUTILS UTILISÉS PAR LES INTERVENANT(E)S

- > Fiche des thèmes proposés par le CDPEF, Patafix, papier de couleur ou Post-it.



↳ DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE

1) Présentation des intervenantes

Pose du cadre : il s'agit de proposer la possibilité d'une expression libre et respectueuse.

Soit : confidentialité, parler pour soi, écouter les autres, parler de la sexualité en général, pas de la sienne propre, pas de moquerie.

2) Brainstorming sur pourquoi parler de sexualité

Travail sur le permis et l'interdit en utilisant des post-it, ce qui permet d'évoquer les questions de la vie privée, de la liberté, de la pornographie, du consentement, de la protection, du droit aux soins, des ressources...

3) Pause boissons, friandises

4) Travail

> Sur ce que l'on attend d'une relation amoureuse et sur ce que l'on peut faire pour que ce soit « bien ».

> Sur les notions d'anatomie, de plaisir, de masturbation, de la relation interpersonnelle, des ressources en termes de contraception, contraception d'urgence, des IST, grossesses non programmées etc., sans objectif d'exhaustivité.

> Peuvent être abordées selon les besoins et les apports du groupe des questions plus pointues concernant les droits des adolescents, les pratiques sexuelles et toutes autres problématiques touchant à la sexualité et à la vie privée des adolescents.

5) Mise à disposition de brochures et de préservatifs

6) Évaluation



LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : FATALITÉ ? BANALITÉ ? NORMALITÉ ?

↘ INTERVENANT

- > Brigade de la prévention de la délinquance juvénile
- > Psychologue clinicienne

↘ OBJECTIFS DE LA SÉANCE

Sensibiliser les jeunes sur les processus à l'œuvre dans une situation de harcèlement.

Expliquer la responsabilité pénale du mineur et du majeur et la législation relative au harcèlement par rapport à la justice des mineurs (et des majeurs).

Donner un éclairage pour repérer et prévenir les différentes formes de violences et mobiliser les ressources et les solutions pour les auteurs, les victimes et les témoins.

↘ MÉTHODOLOGIE

Sous forme de débat, il s'agira de venir questionner les jeunes sur leurs représentations, leurs hypothèses et analyses des situations de harcèlement et sur toutes les notions abordées.

Un éclairage simplifié sera porté sur les mécanismes du harcèlement, ainsi que sur d'autres mécanismes en jeu dans toute communication.

Le visionnage de courts extraits de témoignages, adaptés selon la tranche d'âge et qui illustreront les notions abordées tout au long de la séance.

Les échanges se feront dans un cadre de respect et de confidentialité.

Le discours sera adapté selon la tranche d'âge et le public.

Durée : 2h

Public : jeunes âgés de 11 à 15 ans et de 16 à 21 ans.

↘ OUTILS UTILISÉS

- > Utilisation d'extraits vidéos et de témoignages sur la thématique de façon à enrichir les échanges.
- > Paperboard.



➤ REMISE DE SUPPORTS AUX JEUNES

Une brochure de la Brigade de la prévention de la délinquance juvénile.
Un flyer reprenant quelques idées ou notions-clés, les contacts ressources.

➤ SUGGESTIONS DE PRÉPARATION DE LA SÉANCE

- > Proposer aux jeunes de visionner l'interview d'une jeune fille qui témoigne du harcèlement vécu (d'une durée de 10 mn, dans l'émission *C'est à vous*)
<https://www.youtube.com/watch?v=W21hQsMNWHw>
- > Proposer aux jeunes d'inscrire leurs questions de manière anonyme sur papier et rapporter les questions aux intervenants en amont.

➤ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Présentation des animateurs et des jeunes

1) Introduction sur les mécanismes du harcèlement

- > Film sur la thématique pour ouvrir la séance.
- > Brainstorming : à quels mots associez-vous les termes harcèlement, harcelé, harceleur ?
- > Explication des concepts et des mécanismes du harcèlement et du cyber-harcèlement.
- > Extrait vidéo d'un témoignage.

2) Les conséquences du harcèlement (à court et long termes)

- > Les conséquences d'un point de vue psychologique.
- > Les conséquences d'un point de vue judiciaire pour les auteurs et les lois qui protègent les victimes.

3) La prévention et les solutions

- > les ressources : les parents ou autres personnes ressources, les établissements scolaires, les associations...
- > Quelles attitudes permettent de prévenir et de réagir ? (développer et nourrir l'estime de soi, apprendre à communiquer efficacement).
- > Autres contacts utiles des associations et organismes, numéros verts
- > Réponses aux questions posées.

*« Quand on est sûr de soi,
on ne harcèle pas les autres.
Ceux qui le font ont peur de la liberté d'autrui. »*



↘ INTERVENANT

- > Valérie TROJANOWSKI, psychologue clinicienne
- > Delphine DUPUIS, juriste à la Maison des droits des enfants et des jeunes

↘ OBJECTIFS

- > Écouter, informer, aider à la réflexion des jeunes autour des questions juridiques qui peuvent les concerner.
- > Sensibiliser les jeunes sur les notions de citoyenneté, de droit, de loi, de responsabilité.
- > Mieux comprendre le système législatif français.
- > Permettre aux jeunes de prendre la parole, travailler l'argumentation, la prise de position.

↘ MÉTHODOLOGIE

Les échanges avec les jeunes sont adaptés en fonction des tranches d'âge (11-15 ans/16-21 ans). Les échanges se feront dans un cadre de respect et de confidentialité.

Présentation interactive et simplifiée des notions clés (droit, loi, transgression, responsabilité...) en sollicitant leur vision, leur analyse des situations et des notions abordées.

Les jeunes seront amenés à prendre position, argumenter leur point de vue, respecter la parole et l'avis de l'autre.

Public : jeunes âgés de 11 à 15 ans et de 16 à 21 ans (intervention à adapter en fonction du public).

Pas d'adultes accompagnateurs pendant la séance.

Durée : 2h

↘ OUTILS UTILISÉS

- > Matériel pédagogique de la Maison des droits des enfants et des jeunes : PowerPoint, codes, urne, enveloppes, cartons « pour » et cartons « contre ».
- > Paperboard + feutres.
- > Vidéoprojecteur, ordinateur.

↘ PRÉPARATION DE LA SÉANCE

Les adultes référents du groupe des jeunes âgés de 16 à 21 ans peuvent leur proposer de visionner le film *La Tête haute* (mai 2015) d'Emmanuelle Bercot, en guise de préparation à la séance.



➤ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- 1) La période de l'adolescence : gestion des émotions et de l'impulsivité
- 2) À quoi servent les limites / les règles / la loi ?
- 3) Débat mobilisant le positionnement des jeunes sur des situations concrètes.
Quiz sur les règles / la loi.